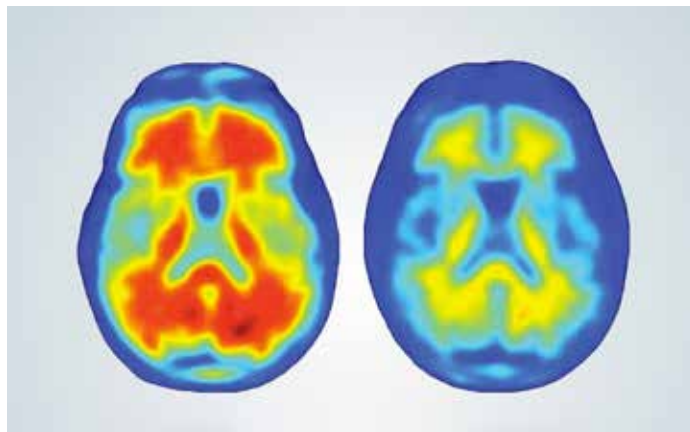


## ADUCANUMAB: UN TRAITEMENT MIRACLE ?

Différents rapports élogieux concernant l'Aducanumab ont été publiés dans la presse, un nouveau médicament qui pourrait ralentir la maladie d'Alzheimer.

Cette substance est un anticorps qui se lie aux protéines agglutinées dans notre cerveau et qui joue un rôle dans le développement de la maladie d'Alzheimer. Il existe une réponse inflammatoire qui pousse le système immunitaire à éliminer ces protéines.

Cependant il existe quelques mises en garde : Ce sera dans le meilleur des cas, un ralentissement du processus pour un nombre défini de patients. Des doses importantes de l'anticorps doivent être administrées pour obtenir un résultat et ce n'est efficace que pour un nombre limité de patients. La production de l'Aducanumab est très chère et la substance est probablement trop coûteuse pour être administrée préventivement. Dans la phase de suivi, l'étude a été interrompue car il y avait encore trop d'effets secondaires. C'est pour cela que toutes les données cliniques sont à présent analysées par des experts du gouvernement américain et que le médicament n'est pas encore approuvé.



C'est en fait une bonne nouvelle qu'une méthode de traitement soit analysée. Cela met d'autres scientifiques sur la voie de notre but final : Un bon traitement contre la maladie d'Alzheimer à un prix abordable!

## PARTICIPEZ À LA CHAÎNE DES DÉFIS

Pour la Fondation Recherche Alzheimer, il est fantastique de constater que de si nombreuses et de si belles actions sont organisées pour notre organisation. Nous voulons faire de 2021 l'année la plus chalereuse, c'est pourquoi nous avons lancé la chaîne des défis. Le but est d'inspirer les gens dans l'organisation d'actions sponsorisées et de créer une chaîne pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Le professeur Wim Annaert, président du conseil scientifique de la fondation s'est lancé dans l'aventure!

### PROFESSEUR WIM ANNAERT:

Wim a parcouru la Bretagne à vélo durant 14 jours. Le résultat : 967 km en faveur de la Fondation Recherche Alzheimer. Pour Wim et son épouse, ce fut un sérieux défi au cours duquel, la fatigue, la douleur et les changements climatiques étaient de la partie mais qui s'est soldé par une belle victoire et une belle contribution financière de 5197€ en faveur de la Fondation Recherche Alzheimer !



### LUTGARDE VAN LOOK:

"Nous étions à l'école en train d'organiser une course sponsorisée pour la bonne cause mais à cause du Coronavirus, elle ne pouvait pas avoir lieu. Nous pouvions uniquement courir dans le bois. Quand j'ai entendu parler du challenge à vélo du professeur Annaert, j'ai tout de suite pensé : « Alors je peux également organiser une course sponsorisée pour moi seule ! ». Je trouvais que la recherche sur la maladie d'Alzheimer était un très bon choix. Tout le monde connaît quelqu'un souffrant de démence. Je trouve que c'est une maladie terrible et c'est pour cette raison que je trouve important d'accorder plus d'attention à la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Il n'a pas été difficile de trouver des sponsors. Beaucoup de personnes trouvent que la recherche sur la maladie d'Alzheimer est précieuse et veulent donc apporter leur pierre à l'édifice."

**Lutgarde a couru durant 220 km pour son action a récolté la belle somme de 3331 € !**

Photo de Wim Annaert prise sur le mur de la forteresse de la ville de Dinan, le long de la rivière « La Rance » qui je se jette dans la mer près de Saint-Malo.

### LA SŒUR DE LUTGARDE, HILDE VAN LOOK:

Hilde, la soeur de Lutgarde, a pris le relai et entame un très grand défi sportif pour le même projet: 10 triathlons en 2 mois! Au mois d'octobre et de novembre, elle va au total nager 40 km, courir 420 km et parcourir 1800 km à vélo!

Fin novembre, vous pourrez voir si Hilde a relevé son défi en surfant sur le site [www.stopalzheimer.be/chainchallenge](http://www.stopalzheimer.be/chainchallenge).

**Vous pouvez soutenir cette action en faisant un virement sur le compte bancaire BE29 2300 0602 8164 de la Fondation Recherche Alzheimer. N'oubliez pas de mentionner la communication "RUN for AD".**

*Exemple: 1 euro par triathlon, donne un total de 10 euro si Hilde réussit à terminer les 10 triathlons en 2 mois.*



Lutgarde et Hilde en action

## Participez à notre Chain Challenge!

Voulez-vous également mettre en place une campagne de parrainage?  
Faites le nous savoir sur [info@stopalzheimer.be](mailto:info@stopalzheimer.be)!

Nous aimerions beaucoup entendre vos histoires et voir vos photos pour ensuite les partager sur notre site internet [www.stopalzheimer.be/chainchallenge](http://www.stopalzheimer.be/chainchallenge). De cette façon, nous nous inspirerons les uns les autres!

## PERTE D'AUDITION ET ALZHEIMER

**Les scientifiques ont développé une nouvelle théorie sur la manière dont la perte de l'audition peut causer la démence et pensent que la maladie peut être prévenue en traitant la surdité..**

La perte d'audition fait partie de nombreuses études épidémiologiques liées à la démence et est probablement responsable de 10% des 47 millions de cas à travers le monde.

Dans la revue professionnelle « Neuron », une équipe de l'Université de Newcastle a présenté une nouvelle théorie sur la manière dont la perte d'audition peut mener à la maladie d'Alzheimer.

### ILS SE SONT PENCHÉS SUR TROIS ASPECTS :

- 1) une raison sous-jacente commune à la perte d'audition et à la démence
- 2) le manque d'apports sonores, entraînant un rétrécissement du cerveau
- 3) le déclin cognitif qui oblige les personnes à utiliser la capacité du cerveau pour compenser la perte auditive et rendent cette capacité indisponible pour d'autres tâches.

L'équipe propose un nouvel angle de recherche qui se concentre sur le centre de la mémoire au plus profond du lobe temporal. Une étude récente a démontré que cette partie du cerveau est le plus souvent associée à la mémoire à long terme pour les endroits et les événements mais qu'elle joue également un rôle sur la mémoire à court terme et le traitement des informations sonores.

Suite à la perte d'audition, le changement de l'activité cérébrale peut stimuler la présence de protéines anormales qui engendrent la maladie d'Alzheimer.

**Les scientifiques doivent désormais analyser ce mécanisme en testant les processus pathologiques.**



# TESTAMENT:



*Dois-je désigner  
un exécuteur  
testamentaire ?*

L'exécuteur testamentaire veille à la bonne exécution du testament selon les souhaits de la personne qui l'a rédigé. L'importance d'une telle désignation est capitale lorsque des conflits entre les héritiers sont à prévoir. Un exécuteur testamentaire peut être nommé uniquement dans le testament. La plupart du temps, le choix se porte vers une personne de confiance. Cela peut aussi bien être un membre de la famille qu'un professionnel : un notaire, un juge de paix ou un avocat. Attention : Le mandat ne sera connu qu'après votre décès et pourra être accepté ou non.

L'exécuteur testamentaire recherchera vos héritiers et les préviendra. Il prendra également les mesures nécessaires pour défendre la validité du testament en cas de contestation. Si l'exécuteur testamentaire obtient la propriété des biens immobiliers, il pourra également s'assurer que les biens et les fonds soient remis aux personnes et / ou organismes de bienfaisance désignés dans votre testament.

La loi ne prévoit pas de compensation financière pour l'exécuteur testamentaire. Vous êtes donc libre de prévoir une rémunération adaptée. Si vous choisissez un professionnel (notaire, avocat), la rémunération est prévue.

Cette compensation représente généralement un montant de 3% de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers.



## COMMENT LA FONDATION RECHERCHE ALZHEIMER PEUT-ELLE COLLABORER AVEC VOUS POUR FAIRE EN SORTE QU'UN ÊTRE CHER AIT AUSSI UN SENS POUR LA SOCIÉTÉ ET LA RECHERCHE APRÈS SON DÉCÈS?

Lors du décès d'un être cher, la Fondation Recherche Alzheimer reçoit régulièrement la question suivante de la part des membres de sa famille : « Peut-on demander aux invités à la cérémonie de faire un don à la recherche pour la maladie d'Alzheimer au nom de notre parent décédé ? »

C'est bien entendu possible: Il vous suffit simplement d'ajouter un texte à l'avis de décès : « En lieu et place de fleurs, votre sympathie peut être exprimée par un versement sur le compte bancaire de la Fondation Recherche Alzheimer ».

N'oubliez pas de mentionner le numéro de compte de la fondation spécialement réservé à cet effet : BE93 2300 0602 8467 et la communication à ajouter au versement « En souvenir de M. ou Mme... Nom et prénom de la personne décédée ». Tous les personnes ayant effectué un virement de 40€ ou plus, recevront une attestation fiscale!

Les membres de la famille directe de la personne décédée, qu'ils soient ou non victimes de la maladie d'Alzheimer ou de démence, peuvent apporter leur pierre à l'édifice et éventuellement faire un don plus important à la recherche. Car ils savent combien il est difficile de vivre le processus de détérioration d'un proche.

Lors d'un décès, n'oubliez pas d'avertir notre fondation de votre intention de demander des dons pour la recherche. Vous pouvez nous joindre au 02/424.02.04 ou par mail à l'adresse suivante : [info@stopalzheimer.be](mailto:info@stopalzheimer.be). Si l'entrepreneur de pompes funèbres souhaite nous contacter directement, il peut le faire à tout moment au 0474/95.60.22.

# À LA MÉMOIRE DE LYNNE NOLAN

Ce 1er août, la fondation a perdu une très fidèle donatrice, ambassadrice et amie, Lynne Nolan. Lynne vivait depuis de nombreuses années en tant qu'expatriée anglaise en Belgique et avait fait carrière au siège de l'OTAN à Evere. En 2005, elle commença à sponsoriser notre fondation de manière systématique et ce en hommage à sa maman qui est elle-même décédée des suites de la maladie d'Alzheimer.

Plus tard, Lynne a commencé à organiser différentes récoltes de fonds pour notre fondation comme le concert de Noël des chanteurs internationaux de Bruxelles en 2014, l'événement Jazz annuel dans le "Music Village" à Bruxelles, ... Mais surtout ces fameuses démonstrations cupcake mensuelles que nous n'oublierons jamais. Les bénéfices de ces après-midi étaient à chaque fois reversés en faveur de la recherche scientifique sur la maladie d'Alzheimer.

Lors de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre 2015, la fondation a organisé avec l'aide de Lynne sa première action cupcake. Ce fut un immense succès! Nous nous rappellerons toujours de Lynne comme la mère spirituelle de notre action cupcake. Malgré sa maladie persistante, Lynne est venue à la présentation annuelle de nos bourses scientifiques à Louvain en janvier de cette année.



Lynne entourée de sa famille, de ses amis et de cupcakes



Elle ne voulait manquer cet événement pour rien au monde et était fière d'avoir pu contribuer au financement de ces projets de recherche.

**POUR LA FONDATION, LYNNE RESTERA LA "REINE DES CUPCAKES".**

## CARTES DE NOËL

*Noël approche à grands pas... A côté des cadeaux, c'est également le moment idéal pour se souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année.*





*Si vous souhaitez transmettre vos bons vœux à vos proches, à vos amis et à vos connaissances, c'est possible! Utilisez les cartes de la Fondation Recherche Alzheimer!*

*Envoyez l'une de nos cartes développées spécialement et soutenez la recherche sur la maladie d'Alzheimer.*

*Ces cartes sont en vente par set de 9 cartes, il y a trois exemplaires de chaque carte.*

*Merci d'avance pour votre aide!*



1 set:  +  +  + 9x  = € 7,85  
Cartes: 10 x 15 cm et enveloppes : 11 x 15,5 cm (frais d'envoi inclus)

*Vous pouvez les commander via [info@stopalzheimer.be](mailto:info@stopalzheimer.be) ou au 02/424.02.04*

**Appelez:**  
02 424 02 04



**Visitez:**  
[www.stopalzheimer.be](http://www.stopalzheimer.be)



**Envoyez:**  
[info@stopalzheimer.be](mailto:info@stopalzheimer.be)



**Soutenez:**  
IBAN: BE29 2300 0602 8164



**Déduction fiscale de 60% en 2020 pour tout don de 40 euros ou plus (sur toute l'année) !**